



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 129– 8 septembre

Faits saillants

- Croissance nulle au 2^{ème} trimestre 2023
- Démission du directeur de Finma (régulateur des marchés financiers)
- Hausse des prix de l'électricité de +18 % en 2024

Macroéconomie

Croissance : Au 2^{ème} trimestre, la croissance économique a subi un net coup de frein (+0,0% en v.t., en deçà des attentes), après certes une croissance vigoureuse au 1^{er} trimestre (+0,9 % en v.t.). D'une part, le ralentissement de la croissance des principaux partenaires de la Suisse, à commencer par la zone euro, affecte l'économie suisse. D'autre part, la création de valeur de l'industrie manufacturière, qui compte structurellement pour 22 % du PIB, a fléchi de -2,9 % par rapport au 1^{er} trimestre. L'assèchement du marché du travail pourrait également contribuer à freiner la croissance. Dans ce contexte, les experts d'UBS ont révisé à la baisse leur prévision de croissance pour 2023, à +0,7 % pour contre +0,9 % dans leurs prévisions précédentes.

Finances publiques : L'Administration fédérale des finances (AFF) célèbre le 20^{ème} anniversaire de l'introduction d'un frein à l'endettement, instrument qui a permis à la Suisse de rééquilibrer les finances fédérales dès le milieu des années 2000. Selon ce mécanisme, les dépenses ordinaires sont plafonnées au montant des recettes structurelles (ie corrigées des fluctuations conjoncturelles). Elles peuvent être relevées uniquement si leur financement est assuré par des recettes supplémentaires ou la suppression d'autres dépenses. Ainsi, d'après l'AFF, ce mécanisme contraignant a permis d'empêcher que les recettes fiscales élevées réalisées au cours des années de forte croissance économique ne servent à financer des dépenses supplémentaires mais à réduire la dette (-27 Mds entre 2003 et 2019). Malgré une augmentation due la pandémie de Covid-19, la dette publique s'élève à moins de 30 % du PIB (27,6% du PIB en 2022). A noter qu'outre la Confédération, la plupart des cantons se sont aussi dotés d'un frein à l'endettement.

Inflation : La hausse des prix s'impose progressivement comme un sujet de premier ordre politique, les organisations de protection des consommateurs soulignant la propagation de l'inflation à des secteurs qui suscitaient jusqu'alors relativement peu d'inquiétudes (alimentation, énergie) et une transmission touchant directement les classes moyennes. Dans une déclaration commune, ces organisations appellent (i) les entreprises publiques ou proches de l'Etat à faire preuve de retenue en matière de prix, (ii) à reprendre plusieurs réformes en cours influençant la formation des prix dans les domaines de la santé ou de l'énergie, mais également de la concurrence, et (iii) à accroître la transparence sur la structure des prix et les taux de marge des entreprises.

Secteur financier

Finma : Le directeur du régulateur des marchés financiers (Finma), Urban Angehrn, a démissionné de ses fonctions, invoquant des raisons de santé. Il quittera son poste fin septembre et sera remplacé à titre intérimaire par Birgit Rutishauser, son adjointe. Durant la chute de Credit Suisse, Urban Angehrn et l'Autorité fédérale de

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 07/09	Var. vs 31/08
EUR/CHF	0,9554	-0,3 %
USD/CHF	0,8919	+1,3 %
SMI	10 980	+0,1 %
Taux 10a	0,988 %	+4 pb

surveillance des marchés financiers avaient toutefois été critiqués pour leurs actions jugées « trop tardives » et « peu rigoureuses ». Le Conseil fédéral a parallèlement annoncé, dans un communiqué distinct, avoir reconduit les huit membres sortants du conseil d'administration de la Finma, dont la présidente Marlene Amstad, pour une période s'étendant de 2024 à 2027.

Régulation bancaire : Lors de sa séance du 6 septembre 2023, le Conseil fédéral a adopté des propositions de modifications de la loi sur les banques (LB) portant en particulier sur l'octroi par la Confédération de garanties du risque de défaillance pour les prêts d'aide sous forme de liquidités accordés par la Banque nationale suisse (BNS) à des banques d'importance systémique. Ce mécanisme public de garantie des liquidités (public liquidity backstop, PLB) pour les banques d'importance systémique avait déjà été défini dans les grandes lignes en mars 2022. Il pourrait prévenir une perte de confiance des clients et autres créanciers des banques et ainsi, dans le meilleur des cas, ne jamais être utilisé. Les banques d'importance systémiques sont au nombre de 4 (UBS/Crédit Suisse, Banque cantonale de Zurich, groupe Raiffeisen, Postfinance).

Conjoncture : Selon le Baromètre bancaire publié par l'Association suisse des banquiers (ASB), la place bancaire a connu une évolution globalement solide de ses activités en 2022. En dépit d'un contexte exigeant, marqué par un net repli des cours de Bourse ainsi que par des transferts d'avoires de la clientèle avant la reprise de Credit Suisse par UBS, les banques ont dégagé un résultat consolidé à 70,3 Mds CHF, en léger repli par rapport à 2021 (-0,9 %). Ce résultat traduit entre autres le niveau de confiance élevé de la clientèle envers la place bancaire, bien que la hausse des taux d'intérêt et le repli des cours de Bourse aient tiré à la baisse le total des bilans des banques (-6,9 %, à 3 340 Mds) et les actifs sous gestion (-11,2 %, à CHF 7 847 Mds). Par ailleurs, les effectifs dans le secteur bancaire ont à nouveau progressé en 2022 : les 235 banques suisses employaient 92 019 personnes (en ETP) sur le territoire national, soit 1 429 de plus qu'à fin 2021.

Secteurs non financiers

Energie : Selon la Commission fédérale de l'électricité (ElCom), les prix de l'électricité dans l'approvisionnement de base devraient croître de 18 % en moyenne en 2024. Pour rappel, l'approvisionnement de base est assuré par plus de 600 fournisseurs d'électricité locaux ou régionaux. Les ménages et entreprises sont dits « captifs » car seuls les grands consommateurs (> 100 000 kWh annuels) sont libres de choisir leur fournisseur. Ainsi, en 2024, un ménage type sera facturé 32 ct./kWh, avec de fortes variations au niveau local. En effet, 80 % des fournisseurs d'électricité achètent une grande partie de leur électricité sur le marché. Dès lors, l'impact des prix de gros sur les clients de l'approvisionnement de base dépend de la stratégie d'approvisionnement de son fournisseur local – selon que ce dernier a subi les fortes hausses des prix de l'électricité en 2022 ou non. Par ailleurs, tous les consommateurs d'électricité devront désormais supporter un supplément pour financer les coûts de la réserve hivernale créée par les autorités fédérales pour surmonter une potentielle pénurie d'électricité. Les coûts de la centrale de réserve de Birr et de la réserve hydroélectrique s'élèvent à 54 CHF par ménage.

Transports : Pour la première fois depuis 2019, les Chemins de fer fédéraux (CFF) ont renoué avec les bénéfices au S1 2023 (99 M CHF), contre une perte de 142 M CHF au S1 2022. Ce résultat est tiré par l'augmentation du volume de clientèle, avec un niveau record de 1,3 M de voyageurs quotidiens (+21 % par rapport à 2022, +3 % par rapport à 2019). Pour autant, la santé financière des CFF demeure fragile et les efforts en termes d'économies devraient se poursuivre, le groupe devant générant 400 à 500 M CHF de bénéfices annuels pour stabiliser leur situation et espérer entamer la réduction de leur dette (11,4 Mds CHF).

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international